



**Arbeitsgruppe Anerkennung –  
gegen Genozid, für Völkerverständigung e.V.  
(AGA)**

Berlin, le 15 mars 2006

**Communiqué de presse**

Berlin – Après la levée par le Tribunal administratif de Berlin hier après-midi de l'interdiction de deux manifestations organisées par des nationalistes turcs les 15 et 18 mars à Berlin, une commémoration publique eut lieu ce matin au Steinplatz à Berlin-Charlottenburg. Une vingtaine de Turcs commémorèrent l'assassinat de Talaat en déposant une couronne mortuaire à proximité de l'endroit où l'ex-ministre de l'intérieur et chef du gouvernement ottoman Talaat fut abattu il y a 85 ans.

Parallèlement, environ quarante participants d'un rassemblement organisé par le Groupe de travail Reconnaissance (AGA) protégèrent le monument à la mémoire des victimes du national-socialisme situé sur le Steinplatz, que des nationalistes turcs avaient profané en 2005, en y déposant leur couronne mortuaire. Le rassemblement fut conduit sous le slogan « Pas de commémoration pour les génocidaires turcs en Allemagne ! », et dura deux heures. Il fut soutenu par des représentants d'organisations grecques et arméno-assyriennes sous le slogan « Parler d'une seule voix : Contre le génocide turc ! ».

Un expert juridique de la police berlinoise communiqua au Groupe de travail (AGA) que la direction de la police de Berlin avait entre-temps introduit une opposition auprès de la Cour administrative d'appel de Berlin, pour que la manifestation de nationalistes turcs samedi 28 mars 2006 fût à nouveau interdite. Une décision de la Cour est attendue pour vendredi matin.

La question fondamentale pour la décision de la Cour berlinoise est la pénalisation du négationnisme. Le droit pénal allemand incrimine certes la négation de la Shoah, c'est-à-dire du génocide des Juifs d'Europe, mais pas la négation d'autres génocides.

Pour cette raison, notre organisation de défense des droits de l'homme réclame la pénalisation du négationnisme en droit national comme international.